

Bienvenue sur l'autoroute en flux libre !

En 2024, le flux libre s'installe sur l'axe Paris-Normandie (A13-A14), et dès la mi-juin sur les nouveaux accès du diffuseur n°18 Heudebouville (vers Rouen et depuis Rouen) et sur l'A14. Les barrières physiques de péage vont disparaître au profit de portiques équipés de caméras et de capteurs permettant aux clients de calculer et d'automatiser le règlement de leurs trajets.

Projet d'envergure du groupe Sanef, le déploiement du flux libre sur les 210 km entre Paris et Caen va révolutionner notre manière de circuler. Comment ? Les barrières de péage sont remplacées par des portiques équipés de capteurs intelligents qui identifient les véhicules et calculent le montant du péage en fonction de sa catégorie et du trajet réalisé.

Plus simple, fluide, rapide... et plus responsable !

Grâce au flux libre, terminé les bouchons et les ralentissements. Le nouveau système va permettre une circulation plus fluide, plus rapide, mais aussi plus sûre et plus sereine. Désormais, les clients effectuent un seul paiement pour tout leur trajet. Enfin, le flux libre, c'est moins d'impact environnemental. Ne plus s'arrêter réduit la consommation de carburant et les émissions de CO2. Des portiques à la place des barrières de péage, ce sont aussi 28 hectares d'espace rendus à la nature.

Comment payer son péage en flux libre ?

Plusieurs moyens de paiement sont proposés* :

- Avec un badge de télépéage : le montant du péage est facturé mensuellement et prélevé automatiquement. Seule précaution : bien fixer son badge au pare-brise.
- Sur le site [sanef.com](https://www.sanef.com), deux options sont possibles : un paiement automatique après création d'un compte client ou un paiement après chaque trajet, dans les 72h.
- Dans l'un des points de paiement du réseau agréé Nirio (groupe FDJ), répartis sur tout le territoire, dans les 72h suivant le trajet. Le client pourra ainsi payer son trajet en espèces ou en carte bancaire.

Une réalité dès la mi-juin 2024 sur les nouveaux accès vers Rouen et depuis Rouen du diffuseur d'Heudebouville

La transformation de l'axe Paris-Normandie en autoroute en flux libre se fera en deux temps. Dès la mi-juin, sur les nouveaux accès du diffuseur n°18 Heudebouville et sur l'A14. Puis en fin d'année 2024, sur l'autoroute A13.

**Le non-paiement du péage constitue une infraction au code de la route. Il expose le conducteur à une majoration forfaitaire puis une amende.*

Une communication pédagogique pour sensibiliser les clients

Le flux libre est un projet de transformation qui implique un changement de comportement des clients. Le groupe Sanef met en place des actions de communication pédagogique pour accompagner les clients dans la compréhension de ce nouveau dispositif et éviter les désagréments d'un non-paiement du péage. Cette communication prendra la forme d'une campagne grand public et impliquera des relais institutionnels et économiques, mobilisés pour véhiculer ces messages auprès de leurs différents publics.

Chiffres clés :

8 millions de clients/an sur l'axe

120 millions d'euros d'investissement par le groupe Sanef

30 minutes de trajet gagnées en période de fort trafic et hors télépéage

9,5 millions de litres de carburant économisés

**Le non-paiement du péage constitue une infraction au code de la route. Il expose le conducteur à une majoration forfaitaire puis une amende.*